

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16204**

Intitulé

Manager de proximité dans l'économie sociale et solidaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur général

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager de Proximité dans l'Economie Sociale et Solidaire travaille dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) sous la responsabilité de la direction de l'entreprise. Le manager de proximité dans l'ESS se situe au carrefour de plusieurs responsabilités :

- l'organisation, la gestion humaine et en partie administrative de l'activité d'une équipe de salariés,
- l'accomplissement des objectifs donnés par la hiérarchie, avec un suivi des résultats,
- parfois, un développement de l'activité commerciale de l'équipe, des responsabilités face aux clients externes et internes.

Son rôle charnière ne se limite pas à être une interface entre la direction et les équipes, il est aussi tourné vers tout ce qui représente l'environnement externe à l'équipe, les bénéficiaires, les usagers, ...

Ainsi, il conduit et anime le projet de service en concertation avec la direction et son équipe en proximité directe avec le terrain et le bénéficiaire final de la prestation ou du service dans le respect des valeurs de l'ESS.

Capacités attestées :

1. Effectuer une veille, étudier les besoins sur un territoire et identifier des réponses conjuguant utilité sociale et viabilité économique.
2. Mettre en œuvre des pratiques internes dans le respect de la législation et en cohérence avec les valeurs de l'ESS.
3. Gérer les ressources humaines et adapter de façon permanente les équipes dans le respect des valeurs de l'ESS.
4. Organiser les moyens techniques du projet et/ou du service dans une démarche de management participatif et de développement économique à finalité sociale et solidaire.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (associations, fondations, coopératives, mutuelles).

Il existe de nombreux intitulés de fonctions pour qualifier le manager de proximité dans l'ESS, compte tenu de la diversité des types d'entreprises et de secteurs d'activité dans ce champ économique.

A titre d'exemple, on peut citer : - Chef de service (dans le secteur social et médico-social) - Responsable de secteur (dans le service à la personne) - Chargé de développement - Chargé de mission - Responsable de service - Coordinateur d'activité - Responsable d'équipement (dans le secteur de l'animation) - Responsable de centre de gestion (en mutuelles) - Responsable de planning, d'hébergement (dans le tourisme social) - Directeur adjoint (dans les foyers de jeunes travailleurs, les centres sociaux)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1802 : Développement local

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

Réglementation d'activités :

- En fonction de la taille des établissements et des conventions collectives, et aux termes du décret 2007-221 du 19 février 2007 paru au JO du 21 février relatif à la qualification des professionnels chargés de la direction d'établissements ou services médico-sociaux, un niveau 2 peut être requis.

- La certification MPES n'a pas pour objectif de valider un profil de direction, toutefois, elle peut, dans certains cas, contribuer à la mise en conformité ou à l'évolution professionnelle des encadrants de proximité.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Effectuer une veille, étudier les besoins sur un territoire et identifier des réponses conjuguant utilité sociale et viabilité économique.
2. Mettre en œuvre des pratiques internes dans le respect de la législation et en cohérence avec les valeurs de l'ESS.
3. Gérer les ressources humaines et adapter de façon permanente les équipes dans le respect des valeurs de l'ESS.
4. Organiser les moyens techniques du projet et/ou du service dans une démarche de management participatif et de développement économique à finalité sociale et solidaire.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16204 - Organiser les moyens techniques du projet et/ou du service dans une démarche de management participatif et de développement économique à finalité sociale et solidaire.</p>	<p>Les compétences attestées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un projet formalisé, - des professionnels externes fédérés, - des sources de financement diversifiées, - une activité économiquement pérenne au service de l'utilité sociale. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Toutes les compétences sont évaluées. Pour valider ce bloc, le candidat devra valider 75% des compétences qui le constituent (au moins au niveau C). Les modalités d'évaluation sont précisées dans le référentiel de certification.</p> <p>Les composantes de la certification (compétences attestées) sont les mêmes en fin de formation ou en VAE.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16204 - Effectuer une veille, étudier les besoins sur un territoire et identifier des réponses conjuguant utilité sociale et viabilité économique.</p>	<p>Les compétences attestées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un état des lieux de l'environnement externe de l'entreprise de l'ESS, - une analyse interne de l'entreprise de l'ESS, - la rédaction d'une cartographie des acteurs, - une démarche marketing respectueuse des valeurs et des finalités de l'entreprise de l'ESS, - un plan de développement opérationnel et partagé répondant aux besoins sociétaux et aux valeurs de l'entreprise de l'ESS, - un suivi des actions proposées dans une démarche d'amélioration continue. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Toutes les compétences sont évaluées. Pour valider ce bloc, le candidat devra valider 7 des 9 compétences qui le constituent (au moins au niveau C). Les modalités d'évaluation sont précisées dans le référentiel de certification.</p> <p>Les composantes de la certification (compétences attestées) sont les mêmes en fin de formation ou en VAE.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16204 - Mettre en œuvre des pratiques internes dans le respect de la législation et en cohérence avec les valeurs de l'ESS.</p>	<p>Les compétences attestées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'activité de l'entreprise ou d'un service en conformité avec la législation, le droit du travail... - une démarche qualité et/ou d'évaluation du service (ou de l'entreprise) conforme, - un projet collectif de service (ou d'une nouvelle activité) écrit, pertinent et qui s'inscrit dans le projet social de l'entreprise. <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Toutes les compétences sont évaluées. Pour valider ce bloc, le candidat devra valider 5 des 7 compétences qui le constituent (au moins au niveau C). Les modalités d'évaluation sont précisées dans le référentiel de certification.</p> <p>Les composantes de la certification (compétences attestées) sont les mêmes en fin de formation ou en VAE.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 16204 - Gérer les ressources humaines et adapter de façon permanente les équipes dans le respect des valeurs de l'ESS.	<p>Les compétences attestées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un management porteur de valeurs et garant de l'utilité sociale de l'entreprise de l'ESS, - une équipe adaptable, motivée qui adhère aux orientations stratégiques, - un management coopératif, participatif, qui place au cœur l'humain pour favoriser son développement, - une équipe fédérée autour d'un projet, - communication ascendante et descendante. <p>Modalités d'évaluation : Toutes les compétences sont évaluées. Pour valider ce bloc, le candidat devra valider 7 des 9 compétences qui le constituent (au moins au niveau C). Les modalités d'évaluation sont précisées dans le référentiel de certification. Les composantes de la certification (compétences attestées) sont les mêmes en fin de formation ou en VAE.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel Les professionnels composant ce jury seront des salariés et des employeurs, à parts égales
Après un parcours de formation continue	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel Les professionnels composant ce jury seront des salariés et des employeurs, à parts égales
En contrat de professionnalisation	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel Les professionnels composant ce jury seront des salariés et des employeurs, à parts égales
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	50% professionnels, 50% formateurs Président : un professionnel Les professionnels composant ce jury seront des salariés et des employeurs, à parts égales

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Manager de proximité dans l'économie sociale et solidaire" avec effet au 13 décembre 2010, jusqu'au 05 mars 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Manager de proximité dans l'économie sociale et solidaire" avec effet au 05 mars 2018, jusqu'au 17 avril 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 certifiés par an

<http://www.irup.com>

Autres sources d'information :

[Site de l'IRUP](#)

Lieu(x) de certification :

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint Etienne]

IRUP

Campus Industriel - Rue Copernic

CS 20369

42050 Saint Etienne cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRUP - Campus Industriel - Rue Copernic - CS 20369 - 42050 Saint Etienne cedex

GRETA de la Martinique/GIP-FCIP - 4 rue du père Delawarde Desrochers - 97234 Fort de France

Historique de la certification :